

Le permis de séjour de l'imam de la plus grande mosquée belge retiré

Agence belga, publié le 13 janvier 2022 à 09h31, mis à jour à 14h42

Le permis de séjour de l'imam de la plus grande mosquée de Belgique retiré



Le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Sammy Mahdi, a retiré le permis de séjour de Mohamed Toujani, imam principal de la mosquée Al Khalil à Molenbeek, la plus grande de notre pays, en octobre dernier, a annoncé jeudi le site de VRT NWS.

Le secrétaire d'Etat a pris cette décision sur la base des informations provenant des services de sécurité "en raison de signes d'un grave danger pour la sécurité nationale", a-t-il expliqué dans un communiqué. Un ordre de quitter le pays a été signifié à l'imam et celui-ci a été informé qu'il lui était interdit d'entrer dans le pays pendant dix ans. D'après le cabinet de M. Mahdi, le délai d'appel normal a expiré, ce que conteste l'avocat de Toujani.

PUBLICITÉ

Selon la VRT, l'homme aurait déjà quitté le territoire. En tant qu'imam de la grande mosquée Al-Khalil, il était particulièrement influent dans la communauté islamique de Bruxelles. Il vivait en Belgique depuis 1982 et avait la nationalité marocaine, a précisé M. Mahdi. *"Par le passé, nous avons donné trop de marge de manœuvre aux prédicateurs radicaux. Cet homme était probablement le prédicateur le plus influent de Belgique. Avec cette décision, nous faisons la différence et donnons un signal clair: nous ne tolérerons pas ceux qui divisent et menacent notre sécurité nationale"*, a-t-il ajouté. L'imam fait l'objet de controverses depuis un certain temps déjà. Malgré le fait qu'il ait habité plusieurs années en Belgique, il ne maîtrisait ni le néerlandais ni le français. En outre, une vidéo remontant à 2009 a fait surface dix ans plus tard. Il y appelait à brûler les "sionistes oppresseurs".